

# Ce n'est ni juste ni équitable.

L'Observatoire des Cosmétique 22/5/2015

<https://cosmeticobs.com/fr/articles/billets-dhumeur-30/ce-nest-ni-juste-ni-equitablenbsp-2853>

## Ce n'est ni juste ni équitable !

Je me permets de revenir par ce billet d'humeur sur une question qui a occupé une partie de la presse et qui concerne notre domaine d'activité. Il s'agit en fait d'un ingrédient qui cette fois m'a donné des boutons, non pas comme le disent certains commentateurs parce qu'il serait hydrogéné, mais parce que j'ai entendu où lu trop d'imprécisions. L'ingrédient question est bien évidemment l'huile de foie de requins. Une émission en prime time<sup>1</sup> concernant la protection des requins de grande profondeur ayant été diffusée en plus de la reprise de l'information par certains média fait que le risque d'un amalgame est évident. Dans une précédente émission consacrée aux Rouge à Lèvres<sup>2</sup>, cette question avait déjà été abordée et il avait été fait mention que de nombreux produits utilisaient cet ingrédient. J'avais essayé d'apporter un démenti car à ma connaissance, ce n'est pas le cas, surtout dans la catégorie des Rouges à lèvres. Une autre émission a de nouveau abordé cette question sous un angle volontairement polémique me semble-t-il. Le titre de l'émission s'intitulait: *CRÈMES DE JOUR : ATTENTION MOLÉCULES ANIMALES*<sup>3</sup>. Cette information ensuite été reprise dans certains supports<sup>4 5</sup> et même si certains ont pris la précaution de rappeler que cela concernant principalement les produits d'origine asiatique, le contexte était particulièrement accusateur pour l'industrie. Sans vouloir alimenter la polémique, je voudrais simplement apporter quelques éléments d'information sur la base de ma modeste expérience.

Que lui est-il reproché à cette huile selon ses détracteurs ? Globalement:

- D'être d'origine animale.
- D'être hydrogéné.
- D'être hydratant.
- D'être un ingrédient vedette.
- D'être largement et volontairement utilisé par l'industrie.

Essayons de revenir un peu objectivement sur ces différents points.

- Sur l'origine : Faut-il encore rappeler que la lipochimie qui est à l'origine de la chimie moderne, est basée essentiellement sur la graisse animale, que ces graisses étaient la principale source d'ingrédients pour fabriquer de très nombreux produits avant les matières premières d'origine pétrolifères. À part quelques rares exceptions, l'abattage des animaux n'a jamais été fait à des fins délibérément orientées vers des industries d'ordre secondaire comme les produits de beauté. Faut-il également rappeler que les graisses animales nous ont permis de disposer de produits tels que le savon,

1 Les requins de la colère», diffusé sur Canal+.

2 [http://www.france5.fr/emissions/la-quotidienne/a-la-une/rouge-a-levres-le-baton-de-dynamite-des-femmes\\_157842](http://www.france5.fr/emissions/la-quotidienne/a-la-une/rouge-a-levres-le-baton-de-dynamite-des-femmes_157842)

3 [http://www.france5.fr/emissions/la-quotidienne/a-la-une/cremes-de-jour-attention-molecules-animales\\_314447](http://www.france5.fr/emissions/la-quotidienne/a-la-une/cremes-de-jour-attention-molecules-animales_314447)

4 [http://www.observatoireDESCOSMETIQUES.com/actualite/lactualite-des-cosmetiques/le-requin-espece-en-danger-toujours-utilise-en-cosmetique-2914?lang=fr&utm\\_campaign=SendToFriend&uid=0&utm\\_content=article&utm\\_source=email&part=sendtofriend&utm\\_medium=article&position=0&china\\_variant=False](http://www.observatoireDESCOSMETIQUES.com/actualite/lactualite-des-cosmetiques/le-requin-espece-en-danger-toujours-utilise-en-cosmetique-2914?lang=fr&utm_campaign=SendToFriend&uid=0&utm_content=article&utm_source=email&part=sendtofriend&utm_medium=article&position=0&china_variant=False)

5 [http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/04/02/des-cosmetiques-a-base-d-huile-de-foie-de-requin-suscitent-la-polemique\\_4608637\\_1652692.html](http://www.lemonde.fr/biodiversite/article/2015/04/02/des-cosmetiques-a-base-d-huile-de-foie-de-requin-suscitent-la-polemique_4608637_1652692.html)



COSMETOTHEQUE®

**La Cosmétothèque**

5 rue des Gâte Ceps - 92210 - Saint Cloud - France

[www.cosmetotheque.fr](http://www.cosmetotheque.fr)

contribuant assez significativement et au développement de la prophylaxie sanitaire. Ne diabolisons pas cette origine.

- Être hydrogéné : le terme fait peur. Les commentateurs laissent entendre que ce serait un problème, alors que c'est un traitement favorable pour les ingrédients. Il s'agit d'un traitement chimique très ancien qui permet de stabiliser les graisses, qu'elles soient animales ou végétales et qui sont naturellement instables. Il n'y a pas de raison de diaboliser ce mode de traitement, ni ce type d'ingrédient. Dans le cas du squalane, c'est traitement qui permet de stabiliser le précurseur que l'on trouve dans la nature.

- D'être hydratant : Il n'est pas, et de loin, le meilleur hydratant du monde, tout du moins pour la formulation de produits ayant cette finalité. Son utilisation a été abandonnée depuis très longtemps par les grandes sociétés pour ce type d'utilisation. Le squalane, n'est ni plus ni moins qu'une sorte d'huile minérale se plaçant dans la catégorie des isoparaffines à longue chaîne qui possèdent un pouvoir occlusif certain, mais n'agissent pas directement sur les mécanismes actifs de régulation de l'hydratation cutanée. De nombreuses autres solutions, plus performantes, sont à la disposition des formulateurs.

- D'être un ingrédient vedette. Si cet ingrédient a été largement utilisé dans les années 50 à 80, il a été progressivement abandonné au profit d'ingrédients plus intéressants et plus fonctionnels. Par ailleurs, le mouvement qui commençait à se dessiner au profit de sources végétales a fortement contribué à son abandon. Lorsque l'on fait une recherche dans des bases de données d'utilisation actuelles de cet ingrédient depuis le début des années 2010 en Europe, on trouve un nombre limité de produits finis contenant du squalane. Par ailleurs par ce terme, il n'est pas possible de distinguer l'origine animale ou végétale, ce qui réduit encore la probabilité que le squalane d'origine animale soit massivement utilisé. Il n'en est probablement pas de même en Asie comme indiqué dans les principaux articles ayant repris l'information, mais ne condamnons pas l'ensemble de l'industrie. Il est faux d'affirmer que l'industrie cosmétique dans son ensemble utilise délibérément et volontairement ce type d'ingrédients. Si on le rencontre dans certains produits asiatiques, selon l'avis de plusieurs experts que j'ai consultés récemment, l'utilisation de squalane animal a pratiquement totalement disparue en Europe.

Voilà pour les éléments objectifs.

Si l'utilisation de cet ingrédient est donc incontestable dans le passé, la situation actuelle est bien différente. Alors pourquoi présenter la question de cette façon : « ***Le prix hideux de la beauté*** »<sup>6</sup>. ***Trois millions de requins sont tués chaque année pour leur foie, qui contient une molécule, le squalane, très prisée par l'industrie cosmétique. Cette substance est utilisée notamment dans les crèmes pour ses vertus hydratantes.***

Par ailleurs, les arguments mis en avant par les défenseurs de la cause sont quelque fois contradictoires. C'est ainsi que l'on peut lire<sup>7</sup>: « *Chaque année, 100 millions de requins sont pêchés. Leurs ailerons, considérés comme un mets de luxe en Asie, sont la principale raison pour laquelle ils sont pêchés. De belles images pour alerter, notamment sur l'implication de la pêche de requins pour les consommateurs occidentaux. «L'Europe se targue d'avoir interdit la pêche d'un requin puis sa relâche une fois son aileron découpé (ce qui entraîne une mort lente et douloureuse), mais pêche toujours autant de requins qu'avant». L'auteur a réalisé d'impressionnantes images dans une criée de la Galice, montrant les centaines de tonnes de requins dont la carcasse est vendue pour un prix moindre une fois l'aileron retiré, ce que confirment les pêcheurs eux-mêmes: «Certains m'ont dit qu'ils pêchaient du requin-marteau, une espèce pourtant protégée, tout en recevant des subventions de l'Union européenne...»*

On est bien loin de l'usage cosmétique !

---

6 [http://www.bloomassociation.org/download/FR\\_Squalene\\_LONG.pdf](http://www.bloomassociation.org/download/FR_Squalene_LONG.pdf)

7 <http://www.parismatch.com/Animal-Story/Articles/Jerome-Delafosse-Les-requins-de-la-colere-Si-on-ne-sauve-pas-les-requins-on-ne-sauve-pas-les-oceans-736764>

Par ailleurs, quand on analyse avec un peu d'attention les quantités avancées, elles ne paraissent pas cohérentes, notamment par rapport aux pratiques que l'on peut reconstituer via les opérateurs de la filière (fabricants ou importateurs). Dis autrement, compte tenu des dosages usuels sur ce type d'ingrédients, les quantités annoncées paraissent très exagérées.

Donc,

- Si je ne conteste pas que l'industrie a utilisé pendant longtemps cet ingrédient, elle ne faisait que faire ce qui se faisait. Il s'agit d'une pratique ni coupable ou irrégulière. Il serait plus équitable de constater que l'industrie cosmétique suit les tendances sociétales, les précédents dans quelques cas. Toutes les fois où une source s'avère problématique, quelque soit la raison, l'industrie se préoccupe d'intégrer ces contraintes. Elle le fait plus ou moins rapidement, mais elle le fait.
- Si je ne conteste pas que dans certains cas l'industrie puisse avoir des pratiques discutables au niveau des circuits amont (fournisseurs), un importateur me disait récemment qu'il faisait analyser fût par fût les arrivages par méthode isotopique pour s'assurer que les qualités végétales n'étaient pas contaminées par d'autres sources. Donc, ne généralisons pas.
- Si je discute encore moins que cette espèce est en danger, je pense qu'il faut engager de vraies actions pour la protéger. Et ce n'est certainement pas comme proposé en modifiant les conditions d'étiquetage des produits que les choses vont évoluer de façon significative.

Mais présenter la question de la façon dont elle est posé ne me paraît **ni juste ni équitable**. Les formulateurs, et par extension les fabricants, sont généralement des gens responsables. Il n'y a aucune raison pour qu'ils pratiquent d'une façon aussi irresponsable surtout sur une question techniquement sans fondement, car je maintiens que l'industrie dispose d'ingrédients plus performants sur différents aspects. Si poser la question peut faire avancer le débat, la poser de façon partielle et partisane en mettant les industriels en accusation ne fera pas avancer le débat. Il est dommage qu'il ne soit pratiquement jamais fait place aux efforts importants, tant sur le plan de la recherche analytique que dans la mise en place des pratiques industrielles au quotidien, qui font progresser la qualité intrinsèque des produits. La récente publication des résultats de l'industrie sur 2014<sup>8</sup> montre à quel point ses performances sont remarquables, inutile de la fragiliser par des débats mal posés.

Voilà ma production hépatique, qui n'est pas de l'huile mais de la bile, sur la façon dont ces questions sont régulièrement traitées. Dommage que nous ne soyons que quelques-uns à prendre position sur ces questions. L'industrie est encore d'un silence assourdissant !

**Jean Claude LE JOLIFF**

<https://cosmeticobs.com/fr/articles/billets-dhumeur-30/ce-nest-ni-juste-ni-equitablenbsp-2853>